

Inauguration de l'habitat inclusif de Duclair

C'est le 9 octobre en Seine-Maritime qu'aura lieu l'événement, en présence des habitants, des partenaires du projet (Fondation Partage et Vie, Logéal Immobilière, réseau RES-SEP et France Parkinson), ainsi que des élus locaux, départementaux et sénatoriaux.

■ **Une dynamique partenariale au service du bien commun**

Ce projet d'habitat inclusif a vu le jour grâce à une formidable dynamique partenariale unissant la Fondation Partage et Vie, à travers les équipes de son EHPAD *L'Archipel* (Duclair), Logéal Immobilière, bailleur social, ainsi que les réseaux RES-SEP et France Parkinson.

Jean-Yves Dayt, directeur de *L'Archipel* : « *Tout est parti d'un constat de terrain du réseau RES-SEP. Un nombre croissant de personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie ont besoin de solutions de logement alternatives, se situant à mi-chemin entre la vie à domicile et l'accueil en établissement. Le dispositif d'habitat inclusif offre la possibilité d'envisager une réponse adéquate. En lien avec Logéal Immobilière, bailleur social, nous avons remporté un appel à projets de l'ARS Normandie et du conseil départemental. Nous nous sommes retroussés les manches et nous sommes heureux aujourd'hui de voir des habitants intégrer les 10 appartements conçus pour répondre à leurs besoins spécifiques.* »

Ce sont les expertises combinées des partenaires qui ont permis de proposer l'offre la plus complète. « *Avec Logéal Immobilière nous avons réfléchi à des logements à prix plancher, mais qui intègrent les aménagements d'accessibilité, d'ergonomie et de domotiques indispensables au bien-être des futurs habitants. Grâce au réseau RES-SEP et France Parkinson, nous avons rencontré des patients souffrant de sclérose en plaques et des animateurs de "Cafés jeunes parkinsoniens" qui ont pu apporter leur vision fine et leurs conseils en matière d'accompagnement. Le projet a bénéficié également du soutien d'autres partenaires que nous tenons à remercier : l'ARS Normandie, le conseil départemental de Seine-Maritime, la CNSA, AG2R La Mondiale, le CLIC Seine Austreberthe, le Fonds Caisse d'Épargne Normandie pour l'Initiative Solidaire.* »

Ces appartements sont situés dans la résidence du Bois à Duclair. Ils sont réservés aux personnes de plus de 65 ans, en perte d'autonomie ou non, ainsi qu'aux personnes atteintes de sclérose en plaques, de la maladie de Parkinson ou de troubles psychiatriques.

■ **Chez soi, jamais isolé**

Le principe de l'habitat inclusif, c'est de permettre aux habitants de vivre dans des logements privatifs, tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale.

Des T1, T2 et T3 sont proposés. Un espace de vie « cosy » donne la possibilité à chacun de se retrouver pour des moments de convivialité. Équipé d'une cuisine, d'un mini-bar, d'un ordinateur, de jeux, d'une TV, d'une chaîne Hi-fi, etc., il offre l'accès à de nombreuses activités. Les habitants sont invités à construire ensemble les projets pour leur habitat. « *C'est l'une des spécificités du dispositif, explique Jean-Yves Dayt. Il est fondamental qu'ils restent acteurs de leur quotidien, puissent prendre des initiatives et se sentir utiles. Ils bénéficient pour cela de l'aide et des conseils d'un coordinateur de la vie sociale, présent 5 jours par semaine. Ce coordinateur a été co-recruté avec les habitants : Fabien est plasticien de formation et travaille dans l'animation socioculturelle depuis des années. Il sera accompagné par un jeune en service civique.* »

Autre caractéristique importante du projet : les 10 appartements sont intégrés dans un programme architectural qui comprend 29 logements « ordinaires », une crèche et un centre de consultation psychiatrique. Cette mixité sociale participe à une meilleure inclusion, tout comme l'implantation de la résidence à proximité de toutes les commodités : commerces, associations, services médicaux...

■ Et du point de vue des habitants ?

Parmi les dix habitants, Achille (69 ans) et Aline (52 ans) témoignent sur leurs premiers mois dans leur nouvel habitat.

Achille : « Je suis arrivé en juin. J'ai été victime d'un grave accident dont je garde, pour le moment encore, des séquelles neurologiques. J'avais besoin d'un lieu de vie dans lequel je me sente autonome, mais en sécurité. C'est tout à fait le cas ici. Je suis plutôt un solitaire, j'aime ma tranquillité. Mais j'apprécie le petit rituel du café du matin que nous sommes quelques-uns à prendre dans notre espace commun. C'est l'occasion de faire le point sur la journée précédente et de parler de nos projets. »

Aline : « Je suis arrivée en février. Je souffre de la maladie de Parkinson. J'ai souhaité emménager ici pour ne plus être seule et profiter des moments de convivialité. Je m'y sens très bien. Je vis dans un T3, ce qui me permet d'accueillir mon fils dont je suis proche. Parmi les projets que nous avons commencés, celui du réaménagement de notre espace commun pour le mettre à notre goût. Je vais également me charger d'organiser des rencontres avec les autres locataires de la résidence. Ce projet d'habitat inclusif, c'est comme une belle page blanche sur laquelle on a la possibilité d'écrire ce qu'on veut ! »

Achille : « Ah mais, c'est plus qu'une page que l'on va écrire, c'est un livre !! »

CONTACTS

Jean-Yves Dayt

Directeur de l'établissement
jean-yves.dayt@fondationpartageetvie.org
T. 02 32 82 64 00

Catherine Schwartz

Directrice de la Communication de Partage et Vie
catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org
T. 01 58 07 16 60

La Fondation Partage et Vie

Acteur non lucratif majeur pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, Partage et Vie gère 127 établissements médico-sociaux et sanitaires. La Fondation accompagne également les personnes à domicile via des plateformes de téléassistance de proximité, des services d'aide à la personne, de soins infirmiers ou d'hospitalisation à domicile. Pour en savoir plus : www.fondationpartageetvie.org